

**Les entretiens avec d'anciens soldats :
une source pour l'histoire de la torture pendant la guerre d'Algérie**

in *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises. Actes du colloque en l'honneur de Charles-Robert Ageron*, Paris, SFHOM, 2000, 683 p., p.593-606.

Quand j'ai commencé, il y a près de quatre ans, une recherche sur la torture pendant la guerre d'Algérie¹, j'ai été confrontée à deux réactions opposées : la plupart des universitaires contactés doutaient de la possibilité de mener un tel travail et se demandaient, en particulier, si des sources étaient disponibles, alors que, hors du champ des professionnels, de nombreuses personnes s'animaient dès l'évocation de la guerre d'Algérie, me livrant bien souvent *ex abrupto* des bribes de récits à propos de la torture. Tel oncle, tel père, tel voisin « y » était allé, « en » était revenu, et « en » parlait peu. Il aurait fait des « choses pas nettes », etc. Les historiens eux mêmes, à bien les écouter, réagissaient souvent avec leurs souvenirs ; leurs réticences comme leurs enthousiasmes n'étaient pas exemptes de motivations personnelles. Le sujet était-il donc trop brûlant, voire trop contemporain ? Les centres d'archives me permirent de répondre en tout cas sur un point : des archives – à la communication certes souvent réservée - existaient et la libéralité des services versants, concernant en particulier la série 1H, me permit de les consulter².

Une fois l'accès aux sources écrites officielles obtenu, restait le problème de leur contenu : qu'est-ce que l'armée savait et écrivait des violences, officiellement interdites, mais bien souvent autorisées, infligées par ses propres soldats ? Si elles avaient été accessibles, les archives de la justice militaire auraient pu donner des indications : on y aurait sans doute trouvé des cas de militaires poursuivis pour viols ou homicides, peut-être pour sévices, mais ces archives se seraient sans doute avérées décevantes. En effet, cette pratique était répandue et connue des principales autorités politiques et militaires – si ce n'était toujours approuvée par elles. Elle constituait un des moyens utilisés pour obtenir des renseignements, tâche qui monopolisait à la fois des services spécialisés et toutes les unités d'Algérie : chacun devait, à son échelle, « faire du renseignement ». Dans certains endroits, à certains moments, elle a aussi participé sciemment d'une logique de terreur vis-à-vis de la population algérienne, s'accompagnant d'exécutions sommaires ou de disparitions de corps. Elle portait de toute façon toujours en elle cette dimension terrorisante, même quand elle était objet de discours rationnels sur son efficacité dans la lutte, en particulier contre le terrorisme urbain.

Pratique admise ou tolérée, interdite pourtant, mais rarement sanctionnée, la torture était un objet difficile à saisir dans les archives officielles. Il était possible d'en

¹ Dans le cadre des journées d'hommage en l'honneur de Charles-Robert Ageron, j'ai souhaité évoquer la question du témoignage et de l'histoire, qui a été si souvent présente dans les séminaires de l'IHTP. Ce texte est rédigé en grande partie à la première personne, car il est apparu impossible de rendre compte des méthodes utilisées en gommant l'identité de leur auteur.

² Pour d'autres séries conservées également au Service Historique de l'Armée de Terre, les résultats des demandes de dérogation furent moins fructueux.

établir les conditions de possibilité et d'en saisir les conséquences. Mais si les contours se détachaient assez nettement, le centre échappait ; les archives écrites de l'armée ne contenaient que peu de traces des violences infligées par les soldats français aux prisonniers et aux suspects algériens. L'historien restait à la porte des salles de torture, capable, au mieux, de suivre le trajet d'un prisonnier en amont et en aval. Grâce aux archives privées et aux témoignages écrits, ce trou noir s'éclairait, mais faiblement : les victimes ont rarement écrit et les soldats, qui ont évoqué la torture, l'ont fait le plus souvent brièvement.

Les questions posées par l'étude de cette violence infligée risquaient alors de rester sans réponse. D'où venaient les ordres ? Comment étaient-ils donnés, par oral ou par écrit ? Qui assistait aux tortures ou pouvait y assister ? Qui torturait ? Que pensaient les soldats des Algériens, et des Algériens torturés ? Les sévices étaient-ils toujours les mêmes ou non ? Obéissaient-ils à une logique ? Quels mots étaient prononcés ? En quelle langue ? Les femmes étaient-elles traitées comme les hommes ? Parmi beaucoup d'autres, ces interrogations tentaient de cerner la spécificité des tortures pratiquées par l'armée française en Algérie et d'éclairer, par là, la compréhension des enjeux de la guerre, dont cette violence constituait le cœur. Centrées sur l'analyse des acteurs de la torture, elles espéraient aussi saisir les conditions dans lesquelles les soldats français avaient côtoyé ou pratiqué cette violence particulière, infligée à un individu sans défense, dans un rapport de force inégalitaire, où le groupe des tortionnaires éprouvait sa toute puissance de manière absolue.

La violence est l'aliment de la guerre et, en Algérie, ce furent la torture et son corollaire, les exécutions sommaires, qui en constituèrent le noyau. Pour les approcher, les témoignages d'anciens soldats sont apparus nécessaires dès le début. Puisque je tentais de comprendre la violence infligée par les soldats français, j'ai fait le choix de ne pas interroger en priorité des victimes : ce qu'elles pourraient apporter à ma recherche ne me paraissait pas compenser ma réticence personnelle à faire revenir ces personnes à l'endroit de leur douleur et de leur souffrance, qui plus est en paraissant peut-être les réduire à cet épisode de leur vie³. Quelques victimes furent pourtant rencontrées, mais je me concentrais sur les soldats. Avec eux, la continuité interne du processus n'était pas rompu : la torture, qui surgit dans la vie de la victime et est, dès lors, irréductible, appartenait au contraire à un trajet aux étapes rodées, connu des soldats⁴. Avec eux, l'ensemble du système, et la torture comme élément de ce système, pouvaient apparaître, tandis que des questions sur les conditions pratiques du déroulement des séances étaient moins difficilement envisageables.

³ Il s'agit en effet pour les victimes de douleur et de souffrance, pour reprendre la distinction de Paul Ricoeur, cité dans *14-18*, février 1998/1, p.101 : « on s'accordera donc pour réserver le terme douleur à des affects ressentis comme localisés dans des organes particuliers du corps ou le corps tout entier, et le terme souffrance à des affects ouverts sur la réflexivité, le langage, le rapport à soi et à autrui, le rapport au sens, au questionnement » (« La souffrance n'est pas la douleur » in « Souffrances, corps et âme, épreuves partagées », *Autrement*, février 1994, p.59).

⁴ Ce qui n'augure pas du traumatisme éventuel des soldats qui y furent confrontés.

Pourtant, si le témoin permet de repousser le mur de l'inconnaissable, en proposant ses souvenirs comme nouvelle carrière de matériaux, où l'historien peut s'essayer à creuser, il n'est pas cette aventure incroyable d'un passé révolu, devenu de nouveau vivant, par la simple intervention du chercheur. Son témoignage n'est pas une source comme les autres, car il n'est pas contemporain des événements étudiés, mais il peut être utilisé, comme tout document, en prenant en compte les conditions dans lesquelles il a été produit. Contrairement aux sources consultées dans les archives, il est par définition anachronique : décalé, car réalisé après, dans une autre temporalité. Il n'est pas le passé redevenu présent ; l'historien n'a pas ce pouvoir, et il ne doit pas le croire. Pourtant il crée, et ce qu'il crée est une source, un matériau extrait de la mémoire grâce aux ciseaux de ses interrogations. Cette matière n'est pas brute, le temps a fait son œuvre et le réel apparaît uniquement sous les angles par lesquels les questions et les réponses permettent de le voir, au croisement de la subjectivité du témoin et de celle de l'historien. Affirmer cela n'est pas abandonner toute visée de connaissance, c'est rendre compte des conditions de production d'une source et d'un travail historique, en l'occurrence étroitement mêlés, puisque la première n'existerait pas sans le second et inversement.

Les exigences à avoir dans la constitution de cette source particulière et dans son utilisation ont été exposées depuis longtemps par d'autres auteurs⁵. Il ne s'agit pas de les reprendre mais d'essayer de présenter l'expérience qu'a constitué le fait d'interviewer vingt-cinq anciens soldats ayant fait l'expérience de la torture, du côté des tortionnaires.

Les témoins recherchés étaient des soldats français ayant été en Algérie, au titre de leur service militaire ou de leur métier, et ayant été personnellement confrontés à la torture. Aucune association ne regroupe des hommes ayant explicitement ce profil. La torture n'est pas un critère fédérateur ; les anciens combattants fondent plus leur appartenance sur le refoulement de ces souvenirs que sur leur exhumation⁶. Donc, pas de groupe à contacter, mais des témoins, joints un à un, sans lien entre eux. Ils ont été trouvés à partir de deux gisements principaux : les relations personnelles et les archives écrites, aussi diverses que des lettres aux médias, des dossiers judiciaires, etc. J'ai exclu les soldats ayant écrit leurs mémoires, préférant accumuler des sources différentes plutôt que d'approfondir des récits risquant de s'être figés après le passage par l'écrit. D'une certaine manière, je souhaitais que ces entretiens soient la première expression publique de leur expérience. Contactés par lettre, très rares furent ceux qui n'ont pas répondu. Certains commencèrent à évoquer la question dès le premier échange téléphonique, d'autres attendirent le moment de la rencontre. Au bout du compte, j'ai pu rencontré des soldats ayant été dans des secteurs très variés et pendant toute la durée de la

⁵ On pense notamment à deux ouvrages : Danièle Voldman (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Paris, CNRS, *Les cahiers de l'IHTP*, n°21, novembre 1992 et Renaud Dulong, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998.

⁶ Cette situation rappelle le cas des soldats autrichiens de la Wehrmacht étudié Gertrud Kerschbaumer. Voir son article « ¿Que queda del heroísmo ? Crímenes de guerra y silencios », *Historia, Antropolgía y fuentes orales*, n°20, 1998/2.

guerre. Un quart d'entre eux était des militaires de carrière. Leurs origines sociales sont diverses, tout comme leurs opinions politiques ; la moitié environ habite aujourd'hui Paris ou la région parisienne.

Contrairement à une structure classique de témoins renvoyant chacun sur quelques personnes, chaque contact avait la forme d'une impasse relationnelle. Si d'aucuns connaissaient d'autres soldats répondant au critère principal – avoir été témoin oculaire ou acteur d'une séance de torture -, ils ne proposaient pas de m'adresser à eux, de peur de remuer un passé identifié comme source d'un comportement dépressif ou violent. Parfois, ils se sont engagés à reprendre le contact pour moi : l'échec a toujours été au rendez-vous. Les témoins ne se connaissaient donc pas entre eux.

Le second critère de départ était le volontariat⁷. Ils n'ignoraient pas le thème de ma recherche et étaient prêts à évoquer la torture. La violence était admise comme faisant partie de leur passé : pas question de provoquer un viol de la mémoire au cours de l'entretien.

Celui-ci avait lieu soit chez eux, soit, pour les provinciaux en visite, dans un lieu public parisien, généralement choisi par eux. Le cadre était toujours soit familial et personnel, soit neutre. L'un des témoins, qui nous a reçu sur son lieu de travail, y était en fait entouré de ses enfants, travaillant tous avec lui. La présence d'un magnétophone a été acceptée par tous et ceux à qui une autorisation d'utilisation de l'entretien dans ma thèse a été demandée l'ont signée. Je me suis présentée à eux comme travaillant, dans un cadre universitaire, sur les violences illégales de l'armée et en particulier sur la torture. Ils m'ont posé peu de questions, se sont presque toujours enquis de mon lien personnel avec l'Algérie ou avec la guerre, et se sont parfois débrouillés pour tester mes connaissances. Mais ils ne savaient pas ce que j'allais leur demander et je ne savais en général pas s'ils avaient torturé des Algériens ou s'ils avaient seulement été des témoins passifs de violences perpétrées par d'autres.

Je me suis efforcée de ne pas les choquer par ma tenue vestimentaire ou mes propos : tentant d'adopter, dans un premier temps, une forme de neutralité suggérant que je pouvais tout entendre⁸, tant il est vrai que « l'interviewé choisit son enquêteur tout autant que l'inverse »⁹. Cette position était toutefois difficile à conserver, quand des questions m'étaient directement adressées, quand l'empathie était recherchée. J'ai en revanche tenté de ne pas réagir aux propos scandaleux ou aux provocations, pour laisser les témoins développer leur pensée, dévoiler le sens de leur provocation. Le choix des mots était évidemment crucial : « sévices », « torture », « interrogatoire poussé » n'ont pas la même connotation. Selon les témoins, je les employais de prime abord ou non, au cours de l'entretien ou pas. Pour

⁷ Il s'agissait bien de témoins oculaires au sens où l'entend Renaud Dulong : « Etre témoin oculaire, ce n'est pas tellement avoir été spectateur d'un événement que déclarer qu'on l'a vu » (Renaud Dulong, *op.cit.*, p.12).

⁸ La neutralité doit s'entendre ici au sens d'une neutralité bienveillante, et pas d'une transparence, qui ne peut signifier autre chose, en réalité, que l'absence du chercheur.

⁹ Michaël Pollak, « La gestion de l'indicible », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, juin 1986, p.31.

laisser un officier spécialisé dans l'obtention de renseignements développer son raisonnement sans le bloquer, je n'ai ainsi jamais prononcé le mot « torture », parlant avec lui uniquement des « interrogatoires » et des « méthodes » des « autres ». Il s'agissait de rassurer celui qui acceptait de parler, pas d'être jugé. Le risque était alors de servir de caution à un discours de justification cadencé, dans lequel il aurait été impossible de pénétrer.

Tous connaissaient, dès le départ, l'objet de ma recherche, mais je les laissais le plus possible choisir leur angle d'attaque, leur présentation, en évitant de poser moi-même la première question s'y rapportant. Certains choisirent de présenter le contexte opérationnel qu'ils avaient connu ou l'environnement intellectuel de leur formation d'officiers (la théorie de la guerre révolutionnaire), d'autres évoquèrent les personnalités des tortionnaires ou leur sentiment d'impuissance et de solitude. Je voulais comprendre comment ils construisaient cet événement mais aussi, ensuite, repérer les discours convenus ou figés, préparés parfois pour l'entretien, et tenter de les dépasser. Ainsi, quand, au terme de deux journées d'entretien, un ancien aumônier parachutiste répondit, après un silence, que ce qui l'avait le plus choqué dans la guerre était « la réalité de la torture », j'ai pu sentir qu'il essayait de satisfaire mon attente supposée. Il a d'ailleurs ajouté, immédiatement après, ce qui avait constitué, en fait, le plus grand scandale à ses yeux : les regroupements de population. Cette réalité avait fait écho à ses souvenirs d'enfant au moment de l'exode de 1940, qu'il avait évoqué auparavant.

Au cours de l'entretien, mes questions visaient à obtenir des réponses sur certains points précis – les mêmes pour tous les témoins – mais au fil de leur récit, à leur gré. L'usage de questions courtes et de mots généraux permettait de réorienter le témoignage tout en laissant le plus de place possible à leur subjectivité. Je devais me méfier des questions orientées risquant d'aboutir à une source tautologique et faussée.

Autant que possible, je souhaitais que les témoins définissent d'eux-mêmes les mots clés autour desquels tournait l'entretien. Ainsi d'« Arabes », sur lequel beaucoup ont buté, de « terrorisme » et de « torture » bien sûr. Les lapsus ne furent pas corrigés, les compréhensions décalées non plus. D., par exemple, qui avait décrit des « gégènes » et évoqué le sang sur le mur de la salle de torture, et à qui j'avais demandé s'« il n'y avait pas d'eau », pensant à un système de nettoyage du sang, me répondit : « il y avait de l'eau. Il y avait des trucs à eau. Il y avait des entonnoirs, si, il y avait ça ».

Choisir de laisser dire, de laisser surgir, de se laisser surprendre fut essentiel. L'entretien était d'abord une attention à un passé qu'ils avaient, le plus souvent, peu raconté. Ils se sont efforcés d'être précis, rendant compte scrupuleusement de leurs doutes ou de leurs hésitations sur les dates : ils voulaient dire la vérité, alors que je ne venais chercher que leur vérité. Mais je représentais l'institution universitaire, à leurs yeux associée à la science et à la vérité. En outre, eux qui protestaient souvent de n'avoir pas été reconnus comme soldats, se voyaient non seulement reconnus, par

mon intermédiaire, par une institution, mais trouvaient l'occasion de s'exprimer sur les multiples silences qui avaient peuplé les trente à quarante ans qui nous séparaient de la période remémorée.

Pendant l'entretien, les temporalités voyagent : du passé au présent, de mon âge, aujourd'hui, au leur, hier et aujourd'hui. Le temps qui nous sépare eux et moi est aussi celui qui s'est écoulé depuis la guerre. L'entretien prit souvent l'allure d'un bilan pour ces hommes qui entament leurs premières années de retraite. La guerre d'Algérie est une des sources donnant sens à leur vie et dans laquelle la violence a parfois sa place¹⁰. Cherchant à comprendre ce qu'ils ont ressenti en étant confrontés à des corps suppliciés, quand on leur a demandé d'exécuter des prisonniers ou quand ils ont vu partir des hommes pour la mort ; essayant de cerner les détails d'une séance de torture, les dégoûts et les plaisirs, les gestes et les silences, j'ai pu provoquer la mobilisation de sentiments encore douloureux. Les larmes et l'émotion, parfois, les silences prolongés, plus souvent, le désir d'arrêter l'enregistrement, signalaient qu'on approchait d'une zone sensible. L'entretien prenait alors, plus que jamais, sa dimension d'écoute de l'autre, même si c'était en creusant des blessures ou des silences. La torture participait d'un ensemble d'interrogatoires pour obtenir des renseignements ; je devais tout faire pour éloigner les ressemblances.

Cette écoute implique les deux parties. Le chercheur paie littéralement de sa personne dans cet échange. Je suis une jeune femme ; certains n'ont pas renoncé à plaire et apprécient le marivaudage. J'ai l'âge que pourraient avoir leurs enfants ; ils ont l'âge que pourrait avoir mon père. L'entretien ne peut pas être maintenu dans le cadre strict d'une « communication testimoniale » dont l'énoncé serait le seul produit : « l'acte d'énonciation » est là aussi et « des mouvements d'ordre transféro-contre-transférentiels » circulent entre témoin et historien¹¹. Leur importance varie selon les contextes et les personnalités mais le sujet central de l'entretien donne à ces mouvements une portée particulièrement forte.

Il s'agissait de comprendre et de recueillir des informations sur la violence que ces hommes avaient infligée à des individus sans défense, ou à laquelle ils avaient assisté. Le maintien de l'Algérie française aurait peut-être changé les choses mais, aujourd'hui, cette violence-là est l'objet d'une condamnation dans une grande partie de l'opinion publique – les historiens étant souvent suspectés de partager ce point de vue. Quand elle n'est pas condamnée, elle est souvent la source d'un malaise et est, pour beaucoup d'anciens soldats, synonymes de honte¹². La situation n'est pas la même selon que le témoin a torturé régulièrement, a participé quelques fois à des séances, y a assisté sans porter la main sur les prisonniers ou a surpris des gestes qui lui étaient cachés. Pourtant, quelle que soit la situation, les témoins abordaient, dans

¹⁰ Dans son travail avec des appelés de la région de Saint-Dié, Claire Mauss-Copeaux a estimé que « la violence [était] au cœur des mémoires ». *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Hachette, 1998, 333 p.

¹¹ Régine Waintrater, « Le pacte testimonial », *Revue française de psychanalyse*, « Devoir de mémoire : entre passion et oubli », Paris, PUF, janvier-mars 2000, p.201-210.

¹² Voir Bernard W. Sigg, *Le silence et la honte. Névroses de la guerre d'Algérie*, Messidor, 1989, 160 p.

l'entretien, un sujet qui ne les grandissait pas narcissiquement – sauf à dire qu'ils avaient empêché des séances de torture. Françoise Sironi a remarqué que les tortionnaires parlent rarement et que « ceux qui parlent sont ceux qui sont en rupture d'affiliation avec le groupe initial et qui sont dans un processus d'affiliation à un autre groupe »¹³. Ce constat permet de comprendre pourquoi les soldats qui auraient adopté, dès l'époque, une position rompant avec la logique de groupe et la pression de la guerre s'exprimeraient plus aisément. Pourtant la rupture ne fut que très rarement radicale : il s'est agi plus souvent d'arrangements avec la réalité¹⁴ que de refus frontaux et, aujourd'hui comme alors, tous restent, d'une certaine manière, « affiliés »¹⁵. Ce lien est moins celui qui unit un soldat à un groupe militaire que celui qui unit, verticalement, un homme à son passé et est, horizontalement, ce qu'il partage avec ceux de sa génération. Cette communauté d'expériences s'est actualisée dans la guerre mais, déjà alors, le sens de leurs actions échappait à de nombreux soldats. Le sentiment d'accomplir des actes absurdes ou indignes et que rien ne parvenait à justifier ébranlait chez certains appelés les fondements de leur présence en Algérie. Pour eux, la torture est alors moins un secret partagé entre initiés que le symbole du non-sens qu'ils ont éprouvé dans cette guerre¹⁶, même si ce sentiment a pu n'apparaître qu'*a posteriori*.

La position du chercheur est délicate : trop distante, trop surplombante, ne serait-elle pas celle d'un juge ? Devant le dévoilement de pensées intimes, de gestes vus mais refoulés, n'ai-je pas été perçue comme une voyeuse ? Comment insister alors sur ces failles qui apparaissaient ? Comment transformer ces silences en mots ? Il fallait trouver des solutions pour chaque situation, au risque d'être entraînée dans une intimité dérangeante, celle des larmes, celle du sexe et celle de la violence. Autant de sentiments qui, s'actualisant dans la relation d'entretien, ne laissent pas indemnes.

Mais, au bout de ces entretiens, qui sont aussi autant de rencontres, un matériau s'accumule. Il permet de mieux comprendre les conditions de possibilité et les modalités pratiques de la torture pendant la guerre. Ainsi, toutes ces histoires individuelles peuvent être peu à peu rattachées à un récit collectif.

J'ai choisi non seulement de retranscrire les entretiens enregistrés mais de respecter les répétitions, les incorrections, les hésitations et les silences. Les intonations de voix et les manifestations paraverbales sont aussi, autant que possible, consignées. De nombreux anciens soldats tournent ainsi une gégène imaginaire quand ils prononcent ce mot et parfois le geste tient même lieu de parole. L'intégralité de l'entretien est couchée sur le papier : c'est la plus brute possible que la source est livrée aux autres historiens et au chercheur lui-même *a posteriori*. Pour

¹³ Françoise Sironi, *Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture*, Odile Jacob, 1999, 281 p., p.134.

¹⁴ En tentant de changer de poste, en refusant certaines violences tout en en pratiquant d'autres, etc.

¹⁵ Des ruptures existent mais elles concernent l'affiliation aux groupes d'anciens combattants, constitués autour d'une mémoire collective de la guerre qui n'est déjà plus la guerre.

¹⁶ Une étude menée auprès de militaires de carrière ferait sans doute apparaître des différences importantes.

que la source soit utilisable par d'autres, les conditions de sa production doivent être explicitées au maximum et la retranscription la plus fidèle possible.

Les deux caractéristiques de départ pèsent sur l'usage de cette source : elle n'est pas contemporaine de l'événement et a été produite à la demande de l'historien qui l'utilise le premier. Elle est au croisement de temporalités et de subjectivités différentes¹⁷. L'historien peut pourtant construire grâce à elle son objet historique, puisqu'il peut leur faire subir l'épreuve de la critique interne et de la critique externe. Les témoins ont souvent apporté leur livret militaire lors des entretiens et on peut vérifier certaines données factuelles des témoignages dans les sources officielles, en particulier les journaux de marches et opérations des unités. Les noms des officiers, ceux des postes, les dates, les principales opérations y sont mentionnés. Les exécutions sommaires y apparaissent aussi parfois. Les séances de torture en sont par contre absentes dans leur matérialité.

L'historien ne peut pas réaliser de croisement au sujet de scènes survenues entre quatre murs et devant quelques personnes, à moins de se concentrer sur un lieu précis et d'orienter la recherche de cette manière. Mais cette situation n'est pas comparable à celle de l'historien travaillant, par exemple, sur des négociations secrètes, connues uniquement de quelques personnes, que l'historien pourrait interroger comme des « témoins acteurs ». La singularité de l'expérience des soldats est celle des « témoins informateurs », pour reprendre la distinction de Danièle Voldman¹⁸ : ceux-ci ont certes vécu une expérience spécifique, mais des milliers d'autres soldats ont connu des faits similaires pendant la même période. Les détails qu'ils apportent sont moins essentiels qu'avec des « témoins acteurs » et gagnent en intérêt quand ils sont confrontés aux autres témoignages, pourtant également singuliers, d'autres anciens soldats.

Une vue d'ensemble de tous les témoignages permet de dégager des lignes de cohérence et d'apercevoir que tous ces fragments de vie, pris d'un bout à l'autre de l'Algérie, pendant toute la guerre, trente à quarante ans après les faits, parlent bien d'une réalité commune. La confrontation des entretiens fait émerger en même temps les similitudes et les singularités, les unes rehaussant les autres et réciproquement. Cette opération fonctionne d'autant mieux qu'aucun discours constitué n'existe sur le sujet, porté par un groupe ou un autre, dans lequel les anciens soldats pourraient se reconnaître. Le sophisme de la bombe sur le point d'exploser, qui justifie de torturer l'homme qui sait où elle se trouve, est sans doute le lieu commun le plus répandu sur le sujet ; il est peu mentionné par les témoins, qui savent qu'il ne correspond pas à la réalité qu'ils décrivent.

De ces multiples récits de souvenirs éclatés, de ces morceaux de passé, de toutes ces voix qui ont répondu à ses questions, l'historien ne doit pas tenter de faire

¹⁷ Le témoin n'est en effet pas le seul à avoir une subjectivité influençant la source. Comme l'écrivent Joyce Appleby, Lynn Hunt et Margaret Jacob : « *Le fait que la curiosité pour des objets correspond à quelque chose de profondément personnel produit l'énigme que les enquêtes objectives commencent par la curiosité subjective de l'enquêteur* » (*Telling the truth about history*, New-York et Londres, Norton, 1994, 322 p., p.260).

¹⁸ Danièle Voldman, « Le témoignage et l'écriture de l'histoire », in *Le vrai et le faux*, colloque dirigé par Françoise Remaux, Collège International de Philosophie, février 2000, à paraître.

une seule, confisquant les paroles de la souffrance et de la violence dans un discours lissé. Car son objet est aussi dans le fragment, comme la force de cette source particulière est dans sa subjectivité mouvante, puisque soumise à des révisions au fil de la vie du témoin et des réélaborations de ses souvenirs. Cependant, il ne s'agit pas d'adhérer à la forme du matériau ainsi réuni, car l'écriture historique est bien une opération de transformation qui, mêlant des sources d'origines diverses, tente d'ordonner à la fois les faits et les temporalités. Plutôt que de réduire les singularités, elle peut trouver en elles, et dans leur analyse détaillée, le suc d'une réalité dont la vérité dépasse l'individu qui en a livré les premiers éléments. Plutôt que de gommer l'œuvre du temps et de mettre en demeure le témoin de se transporter quarante ans en arrière sans erreur, elle essaie d'accompagner sa mémoire, pour tenter de restituer, du mieux possible, l'articulation de la subjectivité de l'individu et du réel dont il a fait l'expérience.

À côté d'une mise au jour du système répressif, dans ses composantes et ses finalités, dans ses justifications officielles et ses expressions au plus près des unités combattantes, ces entretiens ont permis d'aller plus loin dans la connaissance de la dimension matérielle de la torture. Les anciens soldats ont apporté des précisions sur les corps, sur les durées, sur les moments, etc. Livrant les mots, ils ont peut-être ouvert la porte à une grammaire des gestes. Et, en même temps, ils ont rendu possible une autre écriture, en dévoilant la dimension sensible de l'histoire de l'armée et de la torture pendant la guerre d'Algérie. Ils ont permis d'envisager un autre plan de lecture, comme un ruisseau souterrain, qui ne remettrait pas en cause de cours du fleuve, mais complexifierait sa linéarité.

Les témoignages des anciens soldats ont ouvert à une histoire sensible, englobant l'ensemble des individus présents dans une salle de torture, voire dans une unité militaire. La souffrance des victimes n'est pas relativisée ni oubliée ; elle est, de toute façon, au cœur du dispositif tortionnaire. Mais, grâce aux entretiens, il est possible de proposer une histoire qui dépasse l'opposition entre l'institution répressive, d'une part, et la chair des victimes, de l'autre, en redonnant leur poids d'humains aux acteurs de la répression. N'est-ce pas, en effet, cette commune humanité qui nous interpelle tous ?

